

## École polyvalente Nicolas-Gatineau

Conseil d'établissement

Le mercredi 27 mai 2020  
Rencontre virtuelle

### Absences :

MALTAIS, Jérôme; BOUCHER, Micheline; GAGNON, Marie-France; DUGAL, Geneviève; GENDRON, Lise; DESGAGNÉ, Tina; BARIL, Mireille; JOLICOEUR, France; BOUDREAU, Isabelle; LAFLAMME, Vincent; MATHIEU, Vicky; LÉVESQUE, Mathieu; LANTHIER, Pierre; LADOUCEUR, Myriam; MARIN-BENOIT, Gabryel.

<u>Direction</u>	<u>Commissaires</u>	<u>Parents</u>	<u>Personnel</u>
Stéphanie Bourbonnais		TREMBLAY, Annick VALIQUETTE, Michèle ROY, Monique COITEUX-BOUDREAU, Virginie HARMOUCHE, Suzanne	FRANCOEUR, Chantal LAMBERT, Mélanie LARIN, Lucie PELLERIN, Sandra DESLAURIERS, Daniel BEAUREGARD, Stéphane
	<u>Communauté</u>	<u>Élèves</u>	<u>Invités</u> Isabelle Léger

### **1. Ouverture de la réunion et présences**

Le quorum étant obtenu (la moitié des parents sont présents), la réunion peut débuter.  
La rencontre se fait par visio-conférence.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Amendement pour l'ajout d'un nouveau fonds à destination spéciale, mais ça n'implique aucun changement à l'ordre du jour.

**Résolution C-ET1920-25**      Proposée par M. Daniel Deslauriers  
Appuyée par Mme Suzanne Harmouche  
- adopté à l'unanimité

### **3. Adoption du procès-verbal du CÉ du 15 janvier 2020**

**Résolution C-ET1920-26**      Proposée par Mme Monique Roy  
Appuyée par Mme Sandra Pellerin  
- adopté à l'unanimité

#### **3.1 Suivi au Procès-verbal**

Aucun suivi à faire

#### **4. Prévision des activités 2020-2021**

Opération difficile à compléter dans la situation actuelle. Prévisions calquées sur les activités habituelles, mais comme nous n'avons aucune indication claire pour l'an prochain et pour ce type d'activités, on s'attend à ce que l'offre de services finisse par être très modifiée. Il faudra s'adapter lors de la rentrée scolaire.

Madame Isabelle Léger présente les activités par catégories. Concernant les voyages, il n'y en a pas de nouveaux présentés pour l'an prochain. Ceux qui sont prévus sont en attente des nouvelles consignes de la Direction de la santé publique et les responsables surveillent leur contrat pour vérifier ce qui se fera.

On présente également les coûts des activités parascolaires, établis comme si les activités avaient lieu dans les mêmes conditions que cette année. En fonction des éventuelles consignes, il faudra sans aucun doute s'adapter et cela pourrait modifier les coûts des activités.

On présente la liste des activités gratuites, bonifiée grâce à la mesure gouvernementale.

On travaille actuellement à plusieurs formules en fonction des différentes hypothèses concernant les mesures sanitaires, mais on se tient prêt à s'adapter aux exigences de la santé publique, lorsque celles-ci seront connues.

**Résolution C-ET1920-27**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Monique Roy  
- adopté à l'unanimité

#### **5. Fonds à destination spéciale**

Il s'agit de préserver certains fonds pour des activités spéciales, afin que ces fonds soient toujours disponibles l'an prochain, et non pas fusionnés avec les fonds de fonctionnement de l'établissement. Tout ce qui a été payé par les parents a été remboursé aux parents si les activités n'ont pas eu lieu à cause de la pandémie et ne font donc pas partie des fonds à reconduire pour l'an prochain.

Fonds à destination spéciale pour les Finissants de l'unité 6

**Résolution C-ET1920-28**      Proposée par Mme Monique Roy  
Appuyée par Mme Sandra Pellerin  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour le programme de basketball

Une partie de ces fonds provient notamment d'un voyage à Philadelphie qui n'a pas eu lieu à cause de la crise sanitaire. Une partie a été remboursée aux parents, le reste serait reconduit pour d'éventuelles activités diverses au programme de basketball. On parle ici du programme parascolaire, non pas du Sports-études, dont les fonds ne sont pas gérés par l'école, mais par les mandataires.

**Résolution C-ET1920-29**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Sandra Pellerin  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour le programme de cheerleading

**Résolution C-ET1920-30**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Chantal Francoeur  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour le programme de volleyball

**Résolution C-ET1920-31**      Proposée par Mme Monique Roy  
Appuyée par Mme Virginie Coiteux  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour les activités à la vie étudiante (sortie de fin d'année AS1, dîner au restaurant dans le cadre du cours d'espagnol, 2\$ Généreux)

**Résolution C-ET1920-32**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Annick Tremblay  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour la Brigade culinaire

**Résolution C-ET1920-33**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Monique Roy  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour le voyage en Grèce et le voyage Angleterre/Écosse

**Résolution C-ET1920-34**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Mélanie Lambert  
- adopté à l'unanimité

Fonds à destination spéciale pour le projet d'estrades extérieures, qui a notamment reçu un gros soutien financier de la part du conseiller municipal, M. Pierre Lanthier

**Résolution C-ET1920-35**      Proposée par Mme Lucie Larin  
Appuyée par Mme Sandra Pellerin  
- adopté à l'unanimité

## **6. Assemblée générale 2020-2021 (modalités à déterminer)**

La date est fixée au 2 septembre 2020.

Sous conditions de la situation sanitaire à ce moment. Il pourrait être nécessaire de trouver une nouvelle formule pour tenir l'assemblée générale et former le prochain Conseil d'établissement. On reste en alerte, en attendant les consignes pour la rentrée scolaire.

**Résolution C-ET1920-36**      Proposée par M. Daniel Deslauriers  
Appuyée par Mme Suzanne Harmouche  
- adopté à l'unanimité

## **7. Suivi- Consultation courriel – Règles de conduite et mesures de sécurité**

Consultation qui s'est tenue par courriel en avril dernier. Les retours de courriels assuraient une majorité de voix en faveur des règles de conduite et mesures de sécurité. Nous confirmons ce soir l'adoption de ce document

**Résolution C-ET1920-37** - adopté à la majorité

## **8. Suivi – Consultation courriel – Effets scolaires**

Consultation par courriel en avril dernier. Les réponses étaient majoritairement favorables au document concernant les effets scolaires. Nous confirmons donc l'adoption de ce document.

**Résolution C-ET1920- 38** - adopté à la majorité

On questionne l'achat éventuelle de combo cahier papier/accès web en vue de la rentrée. Aucune mention n'est actuellement faite pour savoir si certains cahiers sont prévus avec l'accès Web. Considérant les hypothèses possibles en vue de la rentrée prochaine, la direction s'assurera de vérifier si l'acquisition des formules combo est déjà prévue ou s'il serait bon de l'ajouter dès maintenant. Après cette vérification, s'il y a une modification des coûts, le Conseil d'établissement sera informé et consulté par courriel.

## **9. Période de questions**

Point d'informations

*Question 1* : Plusieurs cours (ex : géographie) n'ont pas prévu de cahiers d'exercices, puisqu'ils fonctionnent par modules élaborés par les enseignants. La direction s'est-elle penchée sur la possibilité d'alternatives face à situation en vue de l'an prochain ? Les parents ne peuvent pas toujours imprimer, ou pas autant de feuilles qu'il serait nécessaire, et cela représente des coûts d'encre élevés pour eux. Serait-il possible de prévoir des achats supplémentaires de cahiers d'exercices pour septembre ?

*Réponse* : Il y a énormément d'éléments à vérifier en vue de la rentrée, étant donné l'incertitude d'une rentrée en présentiel et/ou virtuelle, donc on analysera le tout en fonction des instructions qui entreront d'ici la rentrée. Objectif : Toujours viser le moindre coût pour les parents.

*Question 2* : Qu'advient-il de la réforme des commissions scolaires mise en place par le gouvernement ? Avons-nous une idée de la situation ?

*Réponse* : La direction ne dispose d'aucune information pour l'instant.

*Réponse provenant du Comité de parents* : Le conseil des commissaires est dissous. La formation du Conseil d'administration a été reportée à l'automne prochain, à cause de la crise actuelle. Aucune prise de décision ne se fait par des comités actuellement. Il n'y a que la Direction Générale qui prend toutes les décisions. On nous tiendra au courant au fil des prochaines semaines.

*Question 3* : Qu'en est-il de l'accessibilité du matériel, actuellement, pour nos élèves provenant de milieu défavorisé ?

*Réponse* : Les tablettes sont arrivées aujourd'hui à la Commission scolaire. À ce jour, l'école a distribué beaucoup de portables à des élèves. On distribue actuellement des tours d'ordinateur de

bureau. On devrait pouvoir distribuer les tablettes sous peu. Pour les élèves qui n'avaient pas d'accès internet, on privilégie les tablettes, puisque les tours n'assurent pas l'accès internet par Wifi.

*Question 4* : Les parents et les élèves ont reçu beaucoup d'informations contradictoires provenant des enseignants au sujet des notes (elles peuvent baisser ou non, les tâches sont obligatoires ou non ? etc.) Il serait nécessaire d'envoyer un message aux parents pour éclaircir la situation.

*Réponse* : La fréquentation scolaire est obligatoire et la responsabilité de celle-ci appartient des parents. L'information à ce sujet a déjà été envoyée. Les élèves en réussite à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> étapes ne pourront pas se retrouver en échec à la fin de l'année. Il reste important que l'élève poursuive malgré tout son engagement scolaire. On encourage donc le jeune à demeurer actif au niveau pédagogique, grâce à toutes les ressources disponibles. Oui, il est possible de bonifier les résultats. Pour les cours de 1<sup>ère</sup> à 3<sup>e</sup> secondaires : le résultat final sera l'appréciation d'une réussite ou non-réussite, selon le jugement de l'enseignant, grâce à un travail de concertation avec les autres enseignants. Les élèves en échec reçoivent un service plus personnalisé pour les aider à poursuivre leur travail et tenter d'atteindre la réussite. Pour les cours de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, le résultat final devrait s'exprimer en pourcentage. Aucune consigne claire n'a été émise pour l'instant sur la façon d'établir ces pourcentages. Les échelles de niveau de compétence (déjà existantes pour chacun des programmes) risquent toutefois d'être utilisées pour aider les enseignants à porter un jugement sur les élèves.

On tente différentes stratégies pour tenter de relancer les élèves, les réactiver. On sait que le début de l'année prochaine serait très différent des rentrées habituelles, à cause du printemps que nous avons vécu. Des stratégies seront prévues pour bien accompagner chacun des élèves.

On attend toujours les précisions du Ministère concernant les résultats finaux dans chaque matière, mais les enseignants sont compétents et ont tout ce qu'il faut pour se positionner sur les compétences des élèves.

En cas d'inquiétudes, on encourage les parents à contacter l'école.

Les cours se terminent le 23 juin. On travaille à trouver des stratégies, selon les situations, pour que les élèves puissent continuer d'apprendre. On cherche à faire différemment.

On lève le chapeau aux membres du personnel, qui font un travail colossal d'adaptation, de concertation, de suivi des élèves, etc.

On propose que l'information concernant les résultats de fin d'année soit communiquée aux parents dès que possible.

*Question 5* : Que peut faire un parent quand il est insatisfait du suivi qui est fait par un enseignant ? La situation actuelle, avec les différentes plateformes numériques, les différents outils, etc., c'est beaucoup d'essais/erreurs et d'explorations pour les élèves et les parents. Certaines questions ne reçoivent aucun retour de la part des enseignants.

*Réponse* : Les plans de travail sont devenus systématiques. Ce plan est le guide de travail pour le parent et l'enfant. L'équipe-école a choisi de se concentrer sur deux outils seulement : sur TEAMS (pour tout ce qui est pédagogique) et sur Mozaik Portail (pour ce qui est administratif).

Dès lundi prochain, quand on ira sur le plan de travail, on remarquera que les horaires ont été aménagés. Ex : à l'unité un, les cours en ligne sont toujours de 9h à 10, les enseignants seront disponibles en ligne pour répondre aux questions en après-midi, afin d'éviter que les élèves aient des conflits cours/questions, etc. De même, à l'unité 5, les cours ont lieu en fin de journée, donc les disponibilités pour répondre à des questions auront lieu le matin. La planification des plages horaires tient également compte des différents niveaux, évitant des conflits entre deux enfants de niveaux différents, pour faciliter la gestion des parents.

L'équipe-école se concertent plusieurs fois par semaine, afin de mieux s'outiller, de s'arrimer les uns aux autres, etc. On est très sensible aux vécus des familles, on tente de s'ajuster en fonction

des problématiques qui émergent, au fur et à mesure. Les parents qui auraient des questions sont encouragés à communiquer avec l'enseignant concerné ou, si une situation problématique se présente, à contacter les directions d'unités.

Le personnel de soutien est maintenant mis à contribution pour contacter TOUS les parents des élèves, afin de vérifier comment se passe l'école à la maison, même pour les élèves non-vulnérables.

Les parents soulignent l'effort incroyable du personnel, qui s'améliore d'un jour à l'autre.

Mme Tremblay souligne le travail extraordinaire de toute l'équipe, qui s'adapte, s'améliore, s'ajuste en si peu de temps. C'est un excellent travail qui est accompli par chacun.

Levée de l'assemblée à 19h44 Proposée par M. Daniel Deslauriers Appuyée par Mme Lucie Larin

---

Stéphanie Bourbonnais

---

Annick Tremblay

---

Michèle Valiquette  
Secrétaire d'assemblée